

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1491

présenté par
Mme Dubost, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 41, substituer à la première occurrence du mot :

« de »

le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.